

Campagne nationale lancée à Québec

1500 personnes manifestent contre l'avortement

♦ Venus de tous les coins de la province, plus de 1,500 sympathisants, des enfants, des jeunes, d'autres d'âge moyen ou avancé, religieux et laïcs, se sont rassemblés, hier, à Québec, pour défendre la thèse de la ligne dure contre le mouvement de libéralisation de l'avortement au pays.

textes d'André DIONNE

Ils clamaient ainsi bien haut leur volonté d'avoir une loi qui protège la vie dès la conception de l'enfant.

Au rythme de chants et discours alternés, la présidente du Mouvement québécois pour la vie, Mme Lucille Lavoie-Gordon, a donné, hier, sur les plaines d'Abraham, « en terrain fédéral », le coup d'envoi d'un vaste mouvement visant à presser Ottawa d'accorder l'entière protection pour l'enfant à naître dès

sa conception et ainsi contrer le mouvement de libéralisation de l'avortement sur la seule base du libre choix.

La très grande majorité des personnes présentes ont par ailleurs écrit puis signé sur-le-champ une lettre au premier ministre du Canada Brian Mulroney réclamant précisément deux choses:

Les signataires « exigent » en premier lieu « la pleine protection pour l'enfant à naître dès sa conception » puis demandent des services pour les femmes en difficulté.

Ces missives bien spéciales ont été amassées par des bénévoles pour être acheminées ensuite par courrier régulier.

Quant aux discours et témoignages eux-mêmes, ils reprenaient la thèse traditionnelle du droit à la vie pour l'enfant à naître sauf dans les cas où la vie de la mère est en danger.

Me Alexandre Khoussam, procureur de la coalition, a traité de l'aspect juridique du droit à la vie qui a préséance sur la Charte canadienne des droits et libertés sur laquelle est fondée la décision de la Cour suprême invalidant la loi fédérale existante en la matière.

Il a ajouté que toute cette démarche de libéralisation de l'avortement était contraire à la tradition et au droit tel qu'habituellement reconnu.

Le Dr André Lafrance, candidat défait par Maureen McTeer lors de la convention conservatrice dans Carleton-Gloucester, s'est attaqué aux arguments liés à la viabilité du fœtus et aux critères qui fixe le moment où l'enfant conçu devient vivant.

Les politiciens fédéraux et québécois en ont généralement pris pour leur rhume fustigés qu'ils étaient, les uns étant même accusés de ne pas se soumettre à la volonté de leurs commettants.

Mme Lavoie-Gordon qui pilotait ce dossier, a prédit l'entrée sur la scène fédérale d'un nouveau parti né dans l'Ouest du pays, le « Christian Heritage Party » voué à la défense des valeurs chrétiennes.

À l'exception du NPD voué à la thèse du Pro-Choix, les hommes politiques fédéraux sont divisés sur cette question, tant chez les conservateurs que chez les libéraux.

De son côté, le député conservateur de Hochelaga-Maisonneuve, M. Édouard Desrosiers, 8e enfant d'une famille de 15, a demandé aux hommes et femmes politiques d'avoir « plus de cœur » et de respecter la décision du peuple qui, selon lui, est largement favorable à l'interdiction de l'avortement, comme c'est le cas dans son comté, ajoutait-il au cours d'un bref entretien.

Interrogé à savoir si lui-même avait tenu une consultation après de ses commettants ou s'il avait l'intention de le faire, M. Desrosiers a dit que non mais qu'il était sûr de la



Le Soleil, Yvon Mongrain

Plus de 1,500 personnes se sont rassemblées, hier, sur les plaines d'Abraham, à Québec, pour défendre la thèse de la ligne dure contre le mouvement de libéralisation de l'avortement au pays.

position majoritaire des pro-vie dans cette circonscription du centre de Montréal.

Mme Gordon a par ailleurs révélé le changement de cap dans cette affaire du député conservateur

ontarien Don Boudria qui représente les citoyens de Glengarry-Prescott-Russell.

Elle s'est par ailleurs attaquée très durement à la candidate conservatrice dans Carleton-Gloucester,

Mme Maureen McTeer, épouse du ministre des Affaires extérieures Joe Clark, pour sa position très nette en faveur du libre choix pour les femmes de mener ou non à terme leur grossesse. ●

Rassemblement pancanadien, à Ottawa, le 17 septembre

♦ Les partisans du mouvement Pro-Vie à travers le Canada se sont donnés rendez-vous, à Ottawa, le 17 septembre, pour presser le gouvernement d'adopter une loi coercitive pour stopper le mouvement de libéralisation de l'avortement au pays.

Mme Lucille Lavoie-Gordon, vice-présidente du regroupement national mieux connu sous l'appellation de « Campaign for Life Coalition », a fait part de cette information au représentant du SOLEIL au cours du ralliement, hier, à Québec, des membres et sympathisants de la coalition québécoise du « Oui à la Vie », mouvement pour combattre le libre choix en matière

d'avortement.

Mme Gordon est aussi la présidente de la coalition québécoise qui regroupe 12 associations régionales qui réclament du gouvernement fédéral d'interdire l'avortement sauf dans les cas où la vie de la mère est en danger.

Ce que nous voulons, a affirmé Mme Gordon au cours de cet entretien, c'est un vote libre de tous les membres de la Chambre des Communes, sans exception, sur une proposition en ce sens et ensuite sur un projet de loi.

Mme Gordon a fait cette distinction pour que tous les membres se sentent libres face à la ligne de parti

et peuvent mieux respecter la volonté de leurs commettants qui, selon elle, sont largement favorables à une loi protégeant la vie et le droit à la vie.

C'est la semaine dernière que le premier ministre du Canada Brian Mulroney a annoncé la tenue d'un vote libre sur un projet de loi sur l'avortement.

Actuellement, les consultations se poursuivent entre Ottawa et les provinces qui, dans la pratique, ont chargé d'administrer cette loi, consultations qui devraient aboutir à la rédaction d'un projet de loi issu d'un large consensus à travers le pays. ●



Le Soleil, Yvon Mongrain

La très grande majorité des personnes présentes ont écrit une lettre au premier ministre du Canada Brian Mulroney. Des bénévoles devaient les ramasser dans des sacs verts.